ODOUX
pompes funèbres
Maison de Qualité fondée en 1913

AGENCE & FUNÉRARIUM
37, rue Mirabeau
59420 Mouvaux
Habilitation : 26-59-0041

AGENCE
5, rue du Bosquiel
59910 Bondues
Habilitation : 26-59-0365

AGENCE
291, rue du Blanc-Seau
59200 Tourcoing
Habilitation : 24-59-0265

7j/7 - 24h/24 – 03 20 26 03 01 – agence@pfodoux.fr

DOCUMENTATION GENERALE*

TARIF & CGV

Agence de Mouvaux (59420)

** Documentation générale établie en application de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires.*

Prestations réglementairement obligatoires en toutes circonstances
Si le défunt en est porteur, le retrait d'une prothèse (stimulateur cardiaque) fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation.
La fourniture du cercueil avec une plaque d'identité, une cuvette étanche et quatre poignées.
La housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière.
Si vous optez pour une inhumation : le personnel pour l'inhumation, le creusement et le comblement de la fosse, l'ouverture et la fermeture du caveau.
Si vous optez pour une crémation : le personnel pour la crémation, la fourniture de l'urne avec la plaque et les prestations associées (scellement, dépôt en columbarium, inhumation sinon dispersion).

PREAMBULE

Nous souhaitons vous apporter **un service de qualité irréprochable et une prise en charge maximale de vos besoins.** C'est pour cette raison que nous avons optimisé nos moyens et que nous adaptons constamment nos compétences pour atteindre notre objectif : **votre satisfaction, celle de votre famille et de vos proches.**

Cette documentation générale vous présente **notre fonctionnement** pour mieux vous servir, **avec nos particularités et nos choix**, pour vous satisfaire en toutes circonstances.

Elle regroupe toutes les informations dont vous avez besoin pour bien comprendre notre proposition de services.

En consultant cette documentation, vous serez en mesure de juger par vous-même de chacun de vos choix et de vérifier par la suite le bien-fondé de la facturation que nous vous proposerons.

Bien évidemment, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter un(e) conseiller(ère) funéraire qui vous apportera toute précision nécessaire.

Soyez assuré de toute notre considération et de notre volonté à vous aider, au moment où il faut être certain de faire confiance.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LA SOCIETE « POMPES FUNEBRES ODOUX »

Raison sociale : **POMPES FUNEBRES ODOUX**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée (Société à associé unique).

Capital social : 7 623,00 euros.

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Lille Métropole 349 945 634

Siège social : 37, rue Mirabeau – 59420 Mirabeau

Représentant légal : Benoît HUE en qualité de gérant.

Code NAF : 9603Z

Adresse de l'établissement concerné : 37, rue Mirabeau – 59420 Mouvaux

N° ORIAS (Registre Unique des intermédiaires en assurance, banque et finance) : 07034112

N° de l'habilitation et liste des activités pour lesquelles l'habilitation a été délivrée par le Préfet du Nord :

Numéro de l'habilitation : **26-59-0041** valable jusqu'au 19 septembre 2031 inclus.

Activités :

- ✓ **Transport de corps avant et après mise en bière ;**
- ✓ **Organisation des obsèques ;**
- ✓ **Soins de conservation (par sous-traitance) ;**
- ✓ **La fourniture des housses, cercueils et leurs accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que des urnes cinéraires ;**
- ✓ **La gestion et l'utilisation de chambres funéraires (3 salons) ;**
- ✓ **La fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;**
- ✓ **La fourniture de personnel, des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.**

Organisation des obsèques :

Conformément à la loi, un **devis** détaillé est établi par écrit et à titre gratuit par notre entreprise.

Le devis est **valable pendant un (1) mois à compter de sa date d'émission.** Il constitue une offre de services de notre entreprise qui n'engage pas le demandeur.

Les renseignements qui y figurent sont ceux strictement nécessaires au calcul prévisionnel des coûts. Les devis sont établis conformément à l'arrêté en vigueur portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires.

Les **conditions générales de vente (CGV) des services funéraires** de notre entreprise sont annexées à chaque devis dont elles font partie intégrante. La version en vigueur de nos CGV figure en **Annexe** de la présente documentation.

Lorsque le devis est accepté, un **bon de commande** est établi qui reprend notamment les informations figurant sur le devis. Le commencement d'exécution débute par **le bon de commande accepté et signé** par la personne qui a passé commande.

En cas de commande téléphonique émanant d'un professionnel habilité agissant pour le compte de la famille, ou de la famille elle-même si elle est domiciliée à distance ou dans l'impossibilité momentanée de se déplacer, l'acceptation et la signature de la commande avant la première mise en œuvre de celle-ci restent, sauf circonstances exceptionnelles, indispensables à la régularisation du dossier. Nous acceptons la transmission de ces documents par fax ou e-mail.

Les devis peuvent, parfois même à l'insu de notre entreprise, être utilisés par des compagnies d'assurance ou organismes similaires, comme support de contrats de prévoyance funéraire ou d'assistance obsèques.

Notre entreprise précise que, si un tel devis est présenté pour l'exécution plus d'un mois après la date à laquelle il a été établi, les tarifs pratiqués seront ceux de son tarif général à la date de l'exécution pour les produits ou des prestations analogues ou équivalentes à ceux figurant au devis.

Exécution par l'entreprise :

Horaires : L'entreprise prend toutes les dispositions pour que soient respectées au mieux les horaires fixés pour les différentes phases des obsèques. Elle prévient la famille par tout moyen à sa disposition en cas de retard significatif présumé quelle qu'en soit la cause.

Exécution par les tiers intervenant :

Ce sont des entités économiques ou administratives indépendantes de notre entreprise qui sont contactées par nos soins pour la bonne organisation des funérailles (administrations diverses, autorités religieuses, marbrier...).

Ils peuvent figurer sur nos documents commerciaux à la demande ou selon nécessité.

En ce qui concerne les tiers facultatifs (Marbrier, fleuriste, etc), il peut y avoir un choix à opérer entre différents prestataires de service. La famille peut, à sa convenance, mandater notre entreprise pour faire ce choix, ou désigner elle-même le tiers dont elle souhaite l'intervention.

Le montant qui apparaît sur nos devis/bon de commande/facture dans la rubrique *« Frais avancés pour le compte de la famille »*, relatif à leur coût correspond au montant de la facture qui sera réglée par nos soins. Ces dépenses sont justifiables par pièces comptables.

LES PERSONNELS

Les prestations de transport associent toujours **la mise à disposition solidaire du véhicule et de son chauffeur.**

Le personnel facturé correspond au personnel embarqué ou complémentaire mobilisé pour assurer les missions prévues au contrat de commande.

Une équipe de portage comprend généralement trois personnes et le maître de cérémonie.

Le maître de cérémonie assure la responsabilité de la bonne exécution des obsèques commandées par la famille, et reste à son entière disposition pendant tout le déroulement de la cérémonie. Généralement, il participe au portage du cercueil.

Des obsèques célébrées **directement au crématorium** comprennent généralement un chauffeur et un maître de cérémonie.

Des obsèques **civiles célébrées au cimetière** comprennent généralement deux porteurs et un maître de cérémonie.

Des obsèques **religieuses** comprennent généralement trois porteurs et un maître de cérémonie.

LES VEHICULES

Tout véhicule est mis à disposition avec son chauffeur.

Pour toute utilisation de véhicule, un forfait est facturé selon la zone d'intervention (au sein de la Métropole lilloise (ci-après la « MEL ») ou en dehors). Il s'agit de couvrir les frais fixes du véhicule utilisé (assurance, amortissement,...).

Pour les transports en France (plus de 100 kms en dehors de la MEL) et à l'étranger, la facturation est effectuée au kilomètre selon le tarif en vigueur.

Les kilomètres s'entendent au départ du garage jusqu'au retour au garage, donc en aller et retour.

Les tarifs kilométriques prennent en compte tous les frais d'exploitation variables, et sont nets de tout surcoût, notamment de péages d'autoroutes.

Sauf pour les transports sur longue distance et sous réserve d'accord express de l'entreprise, les places sont réservées au personnel de l'entreprise.

Le convoi funéraire avec cérémonie au crématorium comprend généralement un seul véhicule funéraire.

Les autres convois comprennent généralement **deux véhicules**, assurant le transport du cercueil, celui des fleurs et de l'intendance matériel (sonorisation, espace de recueillement...).

LE CERCUEIL et accessoires

- Le bois, la cuvette étanche, les vis et 4 poignées, ainsi que la plaque d'identité apposée sur le cercueil sont obligatoires.
- Le cercueil hermétique et son filtre sont obligatoires dans certaines circonstances (Cf. Tableau en première page de la présente documentation).

La présentation de nos modèles en exposition s'effectue avec affichage du prix total TTC pour chaque modèle tel qu'il apparaît équipé.

La fourniture du cercueil n'inclut pas la plaque d'identité qui est facturée en supplément.

Une fiche récapitulative des caractéristiques du bois et de tous les accessoires et garnitures associées figure avec le prix.

Le capiton est facturé par catégorie de qualité, la couleur n'intervenant pas comme critère de prix.

Des emblèmes religieux ou civils peuvent compléter l'ornement du cercueil et sont facturés selon la gamme.

Le cercueil hermétique et son filtre sont fournis indissociablement pour des raisons d'efficacité pratique et de législation.

Nous tenons à vous indiquer que l'apparat d'un modèle ne signifie en aucune façon une aptitude particulière de résistance mécanique.

En ce qui concerne la crémation, certains modèles sont signalés sur la fiche récapitulative pour leur aptitude particulière à cet usage.

LA MISE EN BIERE

Sauf avis contraire des familles, nous effectuons la mise en bière (présentation du défunt dans son cercueil ouvert) selon les modalités suivantes :

- Pour les défunts reposant dans un salon funéraire :
- Généralement la veille de la cérémonie civile ou religieuse.

- Pour les défunts reposant dans un établissement de soins (maison de retraite, Centre hospitalier...) ou dans un domicile :
- Une heure avant le début de la cérémonie.

La mise en bière s'effectue généralement dans une salle technique réservée aux professionnels, donc sans la présence de la famille.

LE CIMETIERE

Les fossoyages sont réalisés, au choix de la famille, par une entreprise tierce indépendante spécialisée (Tiers intervenant). Les fossoyages sont en principe facturés sur base de travail mécanisé, rebouchage compris, avec prise en charge des remblais et déchets. Pour toutes prestations manuelles, par exemple en raison de conditions d'accès difficiles, la facturation pourra être majorée. Un devis sera établi.

Tout devis est établi par le tiers intervenant, sur déclaration de bonne foi du client. Ce devis peut faire l'objet d'une rectification sur constat de situation différente en pratique (non-accessibilité de la tombe par engin, règlement restrictif de cimetière, ...). Dans ce cas, le client en est informé au plus vite et les parties s'entendent pour une modification en conséquence du devis établi par le tiers intervenant.

Les ouvertures/fermetures de caveau comprennent les opérations de scellement.

La dépose et repose d'un monument sont des opérations réalisées au moment des funérailles. La repose d'un monument sur sépulture en pleine terre peut cependant être différée de plusieurs mois (6 à 9 mois) pour aboutir à un tassement préalable suffisant de la terre, selon entente avec le propriétaire de la tombe et les proches du défunt. La garde du monument et/ou des articles funéraires dans l'enceinte du cimetière ne relève pas de la responsabilité du tiers intervenant, ni de l'entreprise de pompes funèbres.

Les opérations d'exhumation comprennent les charges liées à la réalisation des opérations dans les conditions réglementaires d'hygiène (tenues spéciales, désinfection...). Elles sont soumises à autorisation des communes concernées.

Après l'inhumation et le départ de la famille, il est procédé à la fermeture de la concession par le marbrier/fossoyeur et/ou du personnel communal. L'intégrité de la sépulture est ainsi réalisée très rapidement, assurant ainsi la protection et la dignité du défunt.

En cas de travaux longs à effectuer (remontage complet d'un monument par exemple), et parfois en raison d'une inhumation tardive (cérémonie religieuse en fin d'après-midi), l'achèvement de ces travaux est réalisé au maximum dans la semaine qui suit l'inhumation, sauf s'il s'agit d'un monument sur sépulture en pleine terre (Cf. Supra).

Les fleurs et articles funéraires sont ensuite disposés sur la concession.

La gravure s'effectue généralement sous un délai de six (6) mois environ et reste soumise à des situations particulières (conditions climatiques, spécificité de la gravure, motifs...).

RECUEILLEMENT AU CIMETIERE

Avant chaque inhumation, nous effectuons un **dernier temps de recueillement** au cimetière.

Nous mettons en place un espace propice à ce dernier hommage. Si des fleurs accompagnent le défunt, elles sont placées autour du cercueil.

Chaque fleur ou souvenir est généralement numéroté, ainsi que la carte qui l'accompagne avec le même numéro. La famille peut ainsi associer la carte avec la fleur ou le souvenir qui correspond. Avant de quitter le cimetière, le maître de cérémonie remet à la famille ces cartes dans une boîte à carte, ainsi que le registre à condoléances.

Après l'inhumation, la famille est invitée à faire un dernier geste d'adieu devant la concession.

AUTRES PRESTATIONS

Soins appliqués au défunt :

- **La toilette** comprend l'habillage du défunt avec des vêtements remis par la famille, ainsi qu'un apprêt esthétique du corps sans effet de conservation.

- **Les soins de conservation**, dits aussi « soins de thanatopraxie », constituent des opérations funéraires réglementées par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce sont des soins invasifs post mortem qui procèdent par drainage des liquides et des gaz du corps et par injection d'un produit biocide en remplacement. Ils ont pour finalité de retarder le processus de décomposition du corps (thanatomorphose) et la dégradation du corps. L'ensemble de ces opérations nécessite environ 1h30.

Depuis le 1er janvier 2018, les familles doivent se voir remettre préalablement par l'opérateur funéraire, un document officiel qui définit l'objet et la nature des soins de conservation, ainsi que les alternatives à ses soins. Une copie de ce document figure en Annexe de la présente documentation générale.
Ce document est également consultable à l'adresse internet suivante :
document_officiel_d_information_des_familles_sur_les_soins_de_conservation_maj_2025.pdf

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont des prestations qui ne sont pas obligatoires, sauf dans certaines circonstances particulières (par exemple, en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou de la compagnie aérienne (pour des règles de sécurité et d'hygiène)). Néanmoins, nous les conseillons pour le défunt et sa famille (garder la meilleure image possible et quiétude, ce qui facilite le travail de deuil).

Les soins de conservation sont réalisés par des thanatopracteurs obligatoirement diplômés, au sein d'établissements funéraires (chambres funéraires) ou hospitaliers (chambres mortuaires). Ils peuvent aussi être réalisés au domicile du défunt uniquement si le décès est survenu à domicile.

Lorsque les soins de conservation sont réalisés à domicile, celui-ci doit répondre à des exigences de configuration et d'aménagement afin de garantir la sécurité des professionnels et des proches du défunt. Dans ce dernier cas, ces soins doivent être réalisés dans un délai de 36 heures suivant le décès pouvant être prolongé de 12 heures pour tenir compte de circonstances particulières.

Les soins de conservation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dans laquelle sont pratiqués ces derniers. La réalisation des soins de conservation est également subordonnée à la détention de l'expression écrite des dernières volontés de la personnel décédée ou d'une une demande de toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles, après que celle-ci ait été dûment informée par l'opérateur funéraire.

En dehors des soins de conservation, l'utilisation du froid artificiel est également possible. On distingue le froid appliqué par appareils (table réfrigérante) et le froid ventilé (séjour prolongé en cellule réfrigérée).

Organisation de cérémonie :

Les cérémonies civiles, qu'elles se déroulent au cimetière ou au crématorium, représentent pour notre entreprise, un investissement supplémentaire, tant en moyen humain que matériel. Cette prestation réalisée par un maître de cérémonie est facturée forfaitairement (Rubrique « *Maître de cérémonie* »).

Le registre à signatures (1 exemplaire avec plusieurs feuilles papier) est inclus dans le cadre de la facturation de la rubrique « *Articles et accessoires* » qui comprend également la fourniture d'une boîte à cartes.

Avis de décès dans la presse, faire-part de décès :

En relation avec nos partenaires de la presse locale, régionale ou nationale, nous vous aidons dans la rédaction et la transmission de vos avis de décès. Nous vous conseillons sur la composition d'après les usages en cours dans la profession. Nous rédigeons les avis de décès et les transmettons aux supports concernés via leur(s) site(s) internet ou par mail, afin d'obtenir un devis et une épreuve de leur part que nous vous transmettons pour accord avant publication, étant précisé que le support conserve la main sur la mise en page finale.

Nous vous proposons plusieurs modèles de faire-part de décès sur catalogue et les réalisons dans les meilleurs délais.

Avec l'accord du pouvoir de famille, une mise en ligne de l'avis de décès est effectuée sur notre site internet dans la rubrique *« Avis de décès »* afin de permettre aux proches de présenter à distance leurs condoléances à la famille. Les condoléances reçues par notre entreprise sont transmises uniquement au pouvoir de famille.

Monuments, articles funéraires et fleurs :

Des modèles de **monuments funéraires** peuvent être visualisés en agence, soit physiquement, soit sur catalogue ou ordinateur.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également honorer la mémoire et manifester vos sentiments envers le défunt à travers l'achat de souvenirs personnalisés et/ou de compositions de fleurs.

En accès libre dans chacune de nos agences, vous trouverez des **plaques** en différents matériaux (granit, céramique, altuglass) avec des motifs personnalisés (bronze, pyrogravure, lithographie).

Des **compositions en fleurs artificielles** agrémenteront la sépulture de votre défunt toute l'année.

Pour les cérémonies, nous vous proposons les services de plusieurs fleuristes indépendants pour réaliser des **compositions florales naturelles et personnalisées**, en fonction de vos souhaits.

N'hésitez pas à consulter un(e) conseiller(ère) pour vous guider dans votre choix.

ODOUX
pompes funèbres
Maison de Qualité fondée en 1913

AGENCE
& FUNÉRARIUM
37, rue Mirabeau
59420 Mouvaux
Habilitation : 26-59-0041

AGENCE
5, rue du Bosquiel
59910 Bondues
Habilitation : 26-59-0365

AGENCE
291, rue du Blanc-Seau
59200 Tourcoing
Habilitation : 24-59-0265

7j/7 - 24h/24 – 03 20 26 03 01 – agence@pfodoux.fr

TARIF (Applicable à compter du 1er Novembre 2026)

	Prix €uros TTC
DEMARCHES, FORMALITES ET ORGANISATION	
Démarches et formalités administratives au sein de la MEL	250,00 €
Démarches et formalités administratives hors de la MEL	250,00€ + 1,45 €/km
Démarches et formalités administratives locales (pour arrivée d'un cercueil ou d'une urne)	210,00 €
Articles & Accessoires (Boîte à cartes, registre de condoléances)	97,00 €
Organisation des obsèques et préparation de cérémonie	62,00 €
TRANSPORTS	
Véhicule funéraire (Transport avant mise en bière)	143,00 €
Véhicule funéraire (Corbillard)	143,00 €
Véhicule pour transport famille	143,00 €
Frais de mise à disposition du personnel (1 chauffeur)	105,00 €
Forfait de transport avant mise en bière (au sein de la MEL)	35,00 €
Forfait de transport du défunt après mise en bière pour convoi, au sein de la MEL, vers cimetière, crématorium ou tout autre lieu, sans cérémonie.	35,00 €
Forfait de transport pour inhumation ou crémation différée / Depaepe	35,00 €
Transport France (hors MEL) ou étranger après mise en bière - Prix au km	1,45€/km
Transport France (hors MEL) ou étranger avant mise en bière - Prix au km	1,45€/km
Forfait de transport en corbillard pour cérémonie religieuse au sein de la MEL	184,00 €
Trajet au km Corbillard pour cérémonie religieuse en dehors de la MEL - Prix au km	1,45€/km
Forfait de transport en corbillard pour cérémonie au crématorium ou au cimetière au sein de la MEL	115,00 €
Trajet au km Corbillard pour cérémonie au crématorium ou au cimetière en dehors de la MEL	1,45€/km
Forfait de transport en véhicule pour transport famille (6 personnes max) au sein de la MEL	77,00 €
Trajet au km en véhicule pour transport famille (6 personnes max) en dehors de la MEL	1,45€/km
PERSONNEL	
Mise à disposition d'un maître de cérémonie	199,00 €
Personnel (3 porteurs) pour cérémonie religieuse	390,00 €
Personnel (3 porteurs) pour cérémonie civile	262,00 €
Personnel (3 porteurs) pour inhumation différée	134,00 €
Personnel (2 porteurs) pour cérémonie religieuse	260,00 €
Personnel (2 porteurs) pour cérémonie civile	215,00 €
Personnel (1 personne) pour dispersion des cendres en jardin du souvenir	141,00 €
Personnel (1 personne) pour remise de l'urne au cimetière	141,00 €
Personnel (2 personnes) pour mise en bière au funérarium	97,00 €
Personnel (2 personnes) pour mise en bière en dehors du funérarium (Domicile, hôpital)	134,00 €
Personnel (1 porteur) au cimetière	102,00 €
Personnel (1 porteur) au crématorium	102,00 €
PRESTATIONS DIVERSES	
Soins de conservation et préparation du défunt par thanatopracteur (*)	405,00 €
Soins de conservation par thanatopracteur si rendu obligatoire par le pays de destination (*)	405,00 €
Toilette par thanatopracteur	225,00 €
Retrait de prothèse à pile (à l'exception de celles compatibles avec l'inhumation ou la crémation)	80,00 €
Table de présentation à domicile (Forfait)	115,00 €
Installation du défunt à domicile	135,00 €
Dépôt du corps en cellule réfrigérée (Forfait 5 jours max)	150,00 €
Frais de séjour en salon funéraire (Forfait 5 jours max)	490,00 €
Frais d'admission	100,00 €
location de salle de soins	100,00 €
Tarif par jour supplémentaire	100,00 €
Dépositoire (dépôt temporaire du cercueil fermé hors salon funéraire) (Forfait)	170,00 €
Housse de transport (en cas de transport avant mise en bière)	57,00 €
CERCUEIL & ACCESSOIRES	
Cercueil avec une cuvette étanche et quatre poignées (Tarif & Gamme disponibles)	Voir Catalogue
Plaque d'identité sur le cercueil	53,00 €
Plateau/ Croix de repère avec identification pour cimetière	92,00 €
Emblème Civil/Religieux sur cercueil (Tarif et gamme disponibles)	Voir Catalogue
Cache vis (Forfait de 8 pièces)	Offert

	Prix €uros TTC
Cercueils Hermétiques	
Cercueil Hermétique (sans Hublot) muni d'un filtre épurateur	430,00 €
Cercueil Hermétique (avec Hublot) muni d'un filtre épurateur	485,00 €
Cercueil Hermétique (Housse souple) muni d'un filtre épurateur	350
CAPITONS	
Capitons - Tarif & Gamme disponibles	Voir Catalogue
URNE	
Urnes - Tarif & Gamme disponibles	Voir Catalogue
FAIRE-PARTS ET REMERCIEMENTS	
25 Faire parts (Réalisation et impression) avec enveloppes	102,00 €
50 Faire parts (Réalisation et impression) avec enveloppes	122,00 €
100 Faire parts (Réalisation et impression) avec enveloppes	144,00 €
150 Faire parts (Réalisation et impression) avec enveloppes	166,00 €
200 Faire parts (Réalisation et impression) avec enveloppes	187,00 €
25 Cartes de remerciement (Réalisation et impression) avec enveloppes	60,00 €
50 Cartes de remerciement (Réalisation et impression) avec enveloppes	82,00 €
100 Cartes de remerciement (Réalisation et impression) avec enveloppes	102,00 €
150 Cartes de remerciement (Réalisation et impression) avec enveloppes	123,00 €
200 Cartes de remerciement (Réalisation et impression) avec enveloppes	144,00 €
Par tranche de 50 exemplaires supplémentaires	27,00 €
50 Cartes souvenirs pliables (20€ par tranche de 50 supplémentaires)	122,00 €
100 Cartes souvenirs pliables (20€ par tranche de 50 supplémentaires)	142,00 €
Réalisation d'un faire-part & numérisation (format pdf)	80,00 €
CONCESSION CIMETIERES (Frais avancés)	
Tarif selon la commune concernée	Voir Tarif Commune
REDEVANCES SUPERPOSITION/EXHUMATION & AUTRES REDEVANCES (Frais avancés)	
Tarif selon la commune concernée	Voir Tarif Commune
VACATION DE POLICE (Frais avancés)	
Tarif selon la commune concernée	Voir Tarif Commune
CREMATORIUM WATTRELOS/HERLIES (Frais avancés)	
Redevance crémation	Tarifs crématorium
CULTE (Frais avancés)	
Honoraire fixé par chaque lieu de culte.	Montant selon lieu
PUBLICATION DANS LA PRESSE (Avis de décès, remerciement, etc) (Frais avancés)	
Prix selon support choisi, édition et taille de l'annonce.	Devis du support
TRAVAUX DE MARBRERIE & FOSSOYAGE (Frais avancés)	
Tiers intervenant (Travaux creusement, pose et ouverture de caveau, dépose, repose monument, gravure, photo).	Tarif ou devis du tiers intervenant
Location de cérémonie ou réception (Frais avancés)	
Location salle de cérémonie à Hem	255,00 €
Location salle de réception (forfait 2 heures) à Hem	295,00 €
Location salle de cérémonie à Wasquehal	170,00 €
Location salle de réception (forfait 2 heures) à Wasquehal	205,00 €
Formalités après décès	
Mise en relation ENAOS	OFFERT
Pack résiliation et Réversion à Distance en partenariat avec ENAOS	390,00 €
Pack résiliation et Réversion à Domicile en partenatiat avec ENAOS	624,00 €

Les *"prestations réglementairement obligatoires en toutes circonsances"* apparaissent sur fond bleu dans notre tarif.
Les *"prestations réglementairement obligatoires qu'en fonction des circonstances"* apparaissent sur fond vert dans notre tarif.
Les *"prestations non obligatoires (optionnelles)"* apparaissent sur fond jaune dans notre tarif.
(*) Ces prestations sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans les habilitations préfectorales visées dans l'en-tête de notre tarif.
(Frais avancés) = Frais avancés par l'opérateur de Pompes Funèbres pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles auprès du tiers intervenant (ex : Fleuriste, presse, Police, MEL, Commune).
MEL = Métropole Européenne de Lille (Cf carte ci-jointe).
Prix au km = Le prix est de 1,45 € TTC par kilomètre et est calculé avec un trajet Aller/Retour.

www.pompes-funebres-odoux.fr

Carte de la Métropole Européenne de Lille



PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation
et de la citoyenneté

Bureau de la réglementation générale
et de la circulation routière

Arrêté préfectoral portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord
préfet de la région Hauts-de-France
préfet du Nord
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2223-19 à L. 2223-46, R. 2223-56 à R. 2223-65, D. 2223-39 à D. 2223-87 relatifs à l'habilitation funéraire ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 nommant monsieur Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 13 novembre 2024 nommant monsieur Pierre MOLAGER, secrétaire général de la préfecture du nord, sous-préfet de Lille ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2021 prononçant jusqu'au 18 septembre 2026, sous le numéro 21-59-0041, l'habilitation dans le domaine funéraire de la SARL « pompes funèbres ODOUX » sise 37, rue Mirabeau à MOUVAUX, immatriculée sous le SIRET 349 945 634 00039, et gérée par messieurs Benoît et Hervé HUE ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2025 portant changement d'affectation opérationnelle de monsieur Sylvain PARENT, attaché principal d'administration de l'État, en qualité de directeur adjoint de la réglementation et de la citoyenneté ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 mai 2026 portant désignation et délégation de signature par suppléance à monsieur Sylvain PARENT, directeur adjoint de la réglementation et de la citoyenneté de la préfecture du Nord ;

Vu le contrat de sous-traitance établi le 26 septembre 2023 entre la SARL « ODOUX » et la SARL « R3 thanatopraxie » sise 37, rue Jean-Jacques Rousseau à LOOS (59120), immatriculée sous le SIRET 828 851 105 00027, et gérée par monsieur Johan ROGER ;

Vu le rapport de l'organisme « APAVE » en date du 8 avril 2026 établissant la conformité technique jusqu'au 8 avril 2029 du véhicule avant et après mise en bière immatriculé FN-062-KP ;

Vu le rapport de l'organisme « APAVE » en date du 5 juin 2026 établissant la conformité technique jusqu'au 5 juin 2031 de la chambre funéraire (3 salons) ;

Vu la demande d'habilitation funéraire formulée par monsieur Benoît HUE, réceptionnée le 25 juin 2026 ;

Considérant la conformité du dossier présenté ;

ARRÊTE

Article 1 – La SARL « pompes funèbres ODOUX » sise 37, rue Mirabeau à MOUVAUX, immatriculée sous le SIRET 349 945 634 00039, et gérée par messieurs Benoît et Hervé HUE, est habilitée pour exercer, sur l'ensemble du territoire national, les activités funéraires suivantes :

- le transport de corps avant et après mise en bière au moyen du véhicule immatriculé FN-062-KP ;
- l'organisation des obsèques ;
- les soins de conservation (par sous-traitance) ;
- la fourniture des housses, cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ;
- la gestion et l'utilisation d'une chambre funéraire (3 salons) ;
- la fourniture des corbillards et des voitures de deuil ;
- la fourniture de personnel, des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Article 2 – Le numéro de l'habilitation est le 26-59-0041.

Article 3 – La présente habilitation est valable du 19 septembre 2026 au 19 septembre 2031 inclus.

Article 4 – La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'être contestée dans le cadre :

- d'un recours gracieux adressé à préfet du Nord – 12, rue Jean sans Peur – CS 20003 - 59039 LILLE cedex ;

- d'un recours hiérarchique auprès de madame la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation– DGCL - 2, place des Saussaies - 75008 PARIS ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- d'un recours contentieux auprès de monsieur le président du tribunal administratif de Lille - 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE Cedex. Le tribunal administratif peut également être saisi par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet http://www.telerecours.fr.

L'exercice des voies de recours n'est pas suspensif de l'exécution de la décision contestée.

Article 5 - Le secrétaire général de la préfecture du Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et dont un exemplaire sera adressé au pétitionnaire.

Fait à Lille, le 26 AOUT 2026

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint
de la réglementation et de la citoyenneté

Sylvain PARENT

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DU PARTENARIAT
AVEC LES TERRITOIRES
ET DE LA DÉCENTRALISATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Information aux familles sur les soins de conservation

Vous venez de perdre une personne chère et vous êtes chargé d'organiser ses funérailles. Ce document officiel vous est destiné.
Il a pour but de vous apporter une information objective sur les interventions techniques possibles sur le corps de votre défunt, et qui pourraient vous être proposées par les opérateurs funéraires, dans ce moment douloureux.
En effet, il existe plusieurs types d'interventions **payantes**. Elles sont exposées ci-dessous.

Les soins de conservation :

Ces soins, aussi appelés soins de thanatopraxie, constituent des opérations funéraires réglementées par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce sont des actes invasifs post mortem qui procèdent par drainage des liquides et des gaz du corps et par injection d'un produit biocide en remplacement. Ils ont pour finalité de retarder le processus de décomposition du corps (thanatomorphose) et la dégradation du corps. L'ensemble de ces opérations nécessite entre 1h30 et 2h00.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont des prestations **qui ne sont pas obligatoires**. Ainsi, la présentation du corps aux familles et aux proches d'une façon générale ne peut pas être subordonnée à la réalisation de soins de thanatopraxie. Une toilette mortuaire peut suffire, mais n'est pas non plus obligatoire.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie peuvent être néanmoins exigés en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou de la compagnie aérienne (pour des règles de sécurité et d'hygiène).

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont réalisés par des thanatopracteurs obligatoirement diplômés, au sein d'établissements funéraires (chambres funéraires) ou hospitaliers (chambres mortuaires). Ils peuvent aussi être réalisés au domicile du défunt uniquement si le décès est survenu à domicile.

Lorsque ces soins sont réalisés à domicile, celui-ci doit répondre à des exigences de configuration et d'aménagement afin de garantir la sécurité des professionnels et des proches du défunt. Dans ce dernier cas, ces soins doivent être réalisés dans un délai de 36 heures suivant le décès pouvant être prolongé de 12 heures pour tenir compte de circonstances particulières.

Les soins de conservation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dans laquelle sont pratiqués ces derniers. La réalisation des soins de conservation est également subordonnée à la détention de l'expression écrite des dernières volontés de la

personne décédée ou d'une demande de toute personne qui a qualité pour pourvoir aux funérailles, après que celle-ci ait été dûment informée par l'opérateur funéraire.

Dans tous les cas, il revient à l'opérateur funéraire de s'assurer du respect des exigences règlementaires préalablement à la réalisation de tout soin de conservation.

Certains soins spéciaux peuvent se révéler plus complexes si l'acte nécessite une restauration du corps.

Les toilettes du corps :

- Les **toilettes mortuaires** : elles peuvent être réalisées dans les structures hospitalières et les établissements de soins par leurs personnels et sont les derniers gestes destinés aux patients décédés.

- Les **toilettes funéraires** : elles peuvent être réalisées par les personnels des opérateurs funéraires et comprennent la toilette, la désinfection, le déshabillage, l'habillage et le maquillage du défunt.
- Les **toilettes rituelles** : elles répondent aux exigences des religions.

Les alternatives aux soins de conservation :

- La **cellule réfrigérée** : il s'agit d'une structure de froid permettant de conserver le corps de façon homogène à une température située entre 0 et 5 degrés afin de limiter la prolifération de la flore bactérienne.

- La **table réfrigérée** : il s'agit d'un matériel roulant et mobile pouvant temporairement et localement conserver un corps aux mêmes fins que la cellule réfrigérée.

- La **carboglace** : Il s'agit de placer régulièrement de la glace carbonique sous et autour du défunt pour conserver le corps.

NOTA :

Les conditions de réalisation des soins de conservation sont prévues à l'article R. 2213-2-2 et suivants du CGCT.

Les opérateurs funéraires sont des professionnels qui doivent être dûment habilités à exercer dans ce domaine par arrêté préfectoral.

Pompes Funèbres
MARTE
Maison fondée en 1911

Cercueil Inhumation

Inhumation

Américain



Type de bois Chêne
Teinte Clair
Finition Satiné
Epaisseur 41mm brut

5 000 € TTC

Chêne - 41 mm brut
Clair Satiné

Milan



Type de bois Chêne
Teinte Clair
Finition Brillant
Epaisseur 41mm brut

3 000 € TTC

Chêne - 41 mm brut
Clair Brillant

Bohémian



Type de bois Pin
Teinte Cerisier
Finition HABILLAGE OSIER

2 800 € TTC

Pin Brut - Habillage osier

Pompes Funèbres MARTE

Venis



Type de bois acajou
Teinte Acajou
Finition Brillant
Epaisseur 27mm brut

2 550 € TTC

Acajou - 27 mm brut
Acajou Brillant

Pompes Funèbres MARTE

Trieste Chêne



Type de bois Chêne
Teinte Clair
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 950 € TTC

Chêne - 27 mm brut
Naturel Clair satiné

Pompes Funèbres MARTE

Faucon



Type de bois Chêne
Teinte Clair
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 600 € TTC

Chêne - 27 mm brut
Clair Satiné

Pompes Funèbres MARTE

Faucon



Type de bois Chêne
Teinte Cappuccino
Finition Mat
Epaisseur 27mm brut

1 600 € TTC

Chêne Cappuccino

Pompes Funèbres MARTE

Bruxelles



Type de bois Chêne
Teinte Clair
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 500 € TTC

Chêne clair

Pompes Funèbres MARTE

Parisien Régence



Type de bois Chêne
Teinte Clair Fumé
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 500 € TTC

Chêne - 27 mm brut
Clair Fumé Satiné

Pompes Funèbres MARTE

Pagnol



Type de bois Chêne
Teinte Clair Fumé
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 450 € TTC

Chêne clair fumé

Pompes Funèbres MARTE

Velay



Type de bois Chêne
Teinte Demi Teinte
Finition Satiné

1 420 € TTC

1/2 tombeau mouluré chêne satiné

Pompes Funèbres MARTE

Parisien social



Type de bois Chêne
Teinte Demi-Teinte
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

990 € TTC

Chêne demi teinte

Pompes Funèbres
MARTE

Capitons

Pompes Funèbres MARTE

Le Fontainbleau



Finition Coton 150 Gr

400 € TTC

Dessin Feuille

Pompes Funèbres MARTE

Fougères



Teinte Gris et Naturel

340 € TTC

Gris et Naturel
Polycoton 100 gr

Pompes Funèbres MARTE

Donon



Teinte Gris

290 € TTC

Gris
Coton 150 gr

Pompes Funèbres MARTE

Natura



Teinte Naturel
Finition Coton Bio + Cache bord

290 € TTC

Naturel
Coton bio

Pompes Funèbres MARTE

Amaryllis Ivoire



Teinte Ivoire/Ivoire fleuri

260 € TTC

4 couleurs disponibles
Ivoire, Bordeau, Gris, Bleu
Polycoton cache bord 150gr

Pompes Funèbres MARTE

Epi de Blé



Teinte Champagne

280 € TTC

Champagne
Coton 150 Gr

Pompes Funèbres MARTE

Charme rosier



Teinte Naturel

260 € TTC

Naturel
Polycoton 150 Gr

Pompes Funèbres MARTE

Coton simple



Teinte Champagne

160 € TTC

Champagne
Coton 80 Gr

Pompes Funèbres MARTE

Amaryllis



Teinte Ivoire/Bleu marine fleuri

260 € TTC

4 couleurs disponibles
Ivoire, Bordeau, Gris, Bleu
Polycoton cache bord 150gr

Pompes Funèbres
MARTE

Amaryllis

Teinte Ivoire/Bordeau fleuri

260 € TTC



4 couleurs disponibles
Ivoire, Bordeau, Gris, Bleu
Polycoton cache bord 150gr

Pompes Funèbres
MARTE

Amaryllis

Teinte Ivoire/Gris fleuri

260 € TTC



4 couleurs disponibles
Ivoire, Bordeau, Gris, Bleu
Polycoton cache bord 150gr

Pompes Funèbres
MARTE
Maison fondée en 1912

Cercueils Crémation

Bohhemian



Type de bois Pin
Teinte Brut
Finition HABILLAGE OSIER

2 800 € TTC

Pin brut - Habillage osier

Champagne (Laqué Rouge)

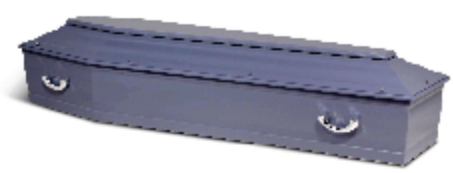


Type de bois Pin
Teinte Rouge
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 620 € TTC

Pin Miel
(existe en Laqué Bleu)

Champagne (Laqué Gris)



Type de bois Pin
Teinte Gris
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 620 € TTC

Pin Miel
(existe en Laqué Vert)

Champagne (Laqué Blanc)



Type de bois Pin
Teinte Blanc
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 620 € TTC

Pin Miel
(existe en Laqué Noir)

Rio



Type de bois Mélèze
Teinte Noyer
Finition Satiné
Epaisseur 27mm brut

1 550 € TTC

Mélèze imprimé Noyer

Lissabon Bleu



Type de bois Ayous
Teinte Bleu
Finition Pastel
Epaisseur 22mm brut

1 420 € TTC

Ayous Bleu pastel

Pompes Funèbres MARTE

Lissabon Gris



Type de bois Ayous
Teinte Gris
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 420 € TTC

Ayous Gris cérusé

Pompes Funèbres MARTE

Lissabon



Type de bois Ayous
Teinte Naturel
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 420 € TTC

Ayous naturel

Pompes Funèbres MARTE

Dali



Type de bois Peuplier
Teinte Clair Brillant
Epaisseur 22mm brut

1 420 € TTC

Clair brillant

Pompes Funèbres MARTE

Kalmar Ardoise



Type de bois Ayous
Teinte Wengé
Finition Satiné
Epaisseur 22mm brut

1 350 € TTC

Ayous Wengé

Pompes Funèbres MARTE

Boileau



Type de bois Peuplier
Teinte Miel
Epaisseur 22mm brut

1 310 € TTC

Peuplier Miel

Pompes Funèbres MARTE

Oslo



Type de bois Sapin
Teinte Brut
Finition Vernis Eau
Epaisseur 22mm brut

1 230 €

Sapin Norvégien

Pompes Funèbres MARTE

Cologne



Type de bois Aggloméré
Teinte Imprimé Naturel
Finition Satiné
Epaisseur 18mm brut

1 200 € TTC

Imprimé Naturel

Pompes Funèbres MARTE

Cologne



Type de bois Aggloméré
Teinte Imprimé Chêne Rustique
Finition Satiné
Epaisseur 18mm

1200 € TTC

Imprimé Clair

Pompes Funèbres MARTE

Cologne



Type de bois Aggloméré
Teinte Imprimé Bois
Finition Satiné
Epaisseur 18mm brut

1200 € TTC

Imprimé Bois

Pompes Funèbres
MARTE

6 PAR



Type de bois	Aggloméré
Teinte	Imprimé chêne rustique
Finition	Satiné

900 € TTC

Aggloméré (teinte chêne rustique)

Pompes Funèbres
MARTE
Maison fondée en 1912

Emblêmes

Pompes Funèbres MARTE

Croix Inhumation

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Croix Plastique Incinération

60 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Croix en bois

60 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Petite Croix avec Christ

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Petite Croix

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Croix bois avec Christ

130 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Croix bois avec Rose

130 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Rose Je t'aime

130 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Epi de Blé

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Cœur Ardoise

140 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Coeur Epi de Blé

130 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Arbre de Vie

130 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Rose

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Flambeau Zamac

80 € TTC



Pompes Funèbres MARTE

Flambeau Plastique

60 € TTC



Pompes Funèbres
MARTE

Mini Coeur

20 € TTC



Pompes Funèbres
MARTE
Maison fondée en 19..

Urnes

Pompes Funèbres MARTE



Granit

395 € TTC

Urne Granit carré (3l)
Labador Bleu

Pompes Funèbres MARTE



Granit

320 € TTC

Urne Granit carré (3l)
Coloris Tarn

Pompes Funèbres MARTE



Granit

320 € TTC

Urne Granit carré (3l)
Coloris Noir

Pompes Funèbres MARTE

Granit

320 € TTC



Urne Granit carré (3l)
Coloris Himalya

Pompes Funèbres MARTE

Tube céramique

440 € TTC



Urne céramique Tube Blanche
Arum relief (4,5l)

Pompes Funèbres MARTE

Laiton

400 € TTC



Laiton décor Rouge

Aluminium

215 € TTC



Bleu Bandeau Feuille (4l)

Aluminium

240 € TTC



Décor Bois clair

Céramique

225 € TTC



Urne Céramique Grise (3,7l)

Pompes Funèbres MARTE



Aluminium Déco

250 € TTC

(4l)
Motifs Fleurs de coton

Pompes Funèbres MARTE



Aluminium Déco

250 € TTC

(4l)
Motifs Arbres

Pompes Funèbres MARTE



Aluminium Déco

250 € TTC

(4l)
Motifs Papillons

Pompes Funèbres MARTE

Aluminium

215 € TTC



Oiseau Bleu Nuit (4l)

Pompes Funèbres MARTE

Aluminium

215 € TTC



Bleu (4l)

Pompes Funèbres MARTE

Bois

125 € TTC



Motif colombe (3l)

Pompes Funèbres MARTE



Bois

125 € TTC

Motif fleur (3l)

Pompes Funèbres MARTE



Fibre De Verre

170 € TTC

Urne en Fibre de verre (3,5l)
Coloris Ivoire et Gris

Pompes Funèbres MARTE



Fibre De Verre

170 € TTC

Urne en Fibre de verre (3,5l)
Coloris Or et Bordeau

Pompes Funèbres
MARTE

Fibre De Verre

170 € TTC



Urne en Fibre de verre (3,5l)
Coloris Vert et Gris bleu

Pompes Funèbres
MARTE

Fibre De Verre

170 € TTC



Urne en Fibre de verre (3,5l)
Coloris Rose et Violette

Pompes Funèbres
MARTE

Résine nacre

195 € TTC

Larme en résine

Pompes Funèbres MARTE

Résine Laquée

130 € TTC



Résine laquée cœur battant (3,5l)
Coloris Bleu

Pompes Funèbres MARTE

Résine Laquée

130 € TTC



Résine laquée cœur battant (3,5l)
Coloris Vert

Pompes Funèbres MARTE

Résine Laquée

130 € TTC



Résine laquée cœur battant (3,5l)
Coloris Grenat

Pompes Funèbres MARTE



Acier

120 € TTC

Urne Nacrée en Acier Zingué
Inoxydable (3,7l)
Coloris Cuivre

Pompes Funèbres MARTE



Acier

120 € TTC

Urne Nacrée en Acier Zingué
Inoxydable (3,7l)
Coloris Alu

Pompes Funèbres MARTE



Acier

120 € TTC

Urne Nacrée en Acier Zingué
Inoxydable (3,7l)
Coloris Or

Pompes Funèbres MARTE



Nénuphars

Carton (Dispersion)

75 € TTC

Pompes Funèbres MARTE



Bougie

Carton (Dispersion)

75 € TTC

Pompes Funèbres MARTE



Colombe

Carton (Dispersion)

75 € TTC

Pompes Funèbres
MARTE



Carton (Dispersion)

75 € TTC

Cœur